CONSEIL DE QUARTIER
LA MARTINETTE

Fonsorbes le 17/09/2015

Lieu de la réunion :
Salle CCAS: 8 rue Luigi Amadio - 31470 FONSORBES

Membres présents :

Franck BISTI	Non
Claude CORREIA	Oui
Monique DAVILA	Oui
Raymond DAVILA	Oui
Eric FORESE	Oui
Angélique LABUSSIERE	Oui
Jean-Claude PILET	Oui
Jean-Jacques SWINKELS	Oui
Stéphane GRAS	Oui
Rose VIVIES	Oui
Yves LASCRET	Non
Philippe VENTURA	Oui
Pierrette LERAT	Non
Jacques LAMBERT	Oui
Jeannine MICHELE	Non
Joseph MICHELE	Non

Ordre du jour

1. Un lieu de consultation pour les élus
2. Un lieu de dialogue, d'expression et de réflexion pour les habitants du quartier
3. Un lieu de concertation sur les projets municipaux
4. Un lieu d'élaboration de propositions
5. Prochaine date

Informations

Révision du PLU pour 2017	En octobre : Plusieurs réunions auront lieu : - Une avec les conseillers municipaux - Plusieurs avec les conseils de quartier
PDU (Plan de déplacement Urbain)	Des réunions publiques de concertation sont organisées à Toulouse, Portet, Colomiers.

Un lieu de consultation pour les élus

Thème : Aménagement chemin « déplacement doux » Jardin de Las Fious

Yves LASCRET souhaite que le conseil de quartier réfléchisse sur l'aménagement d'un jardin ou d'un chemin « déplacement doux » dans la parcelle 67 ci-dessous (vert fluo) :

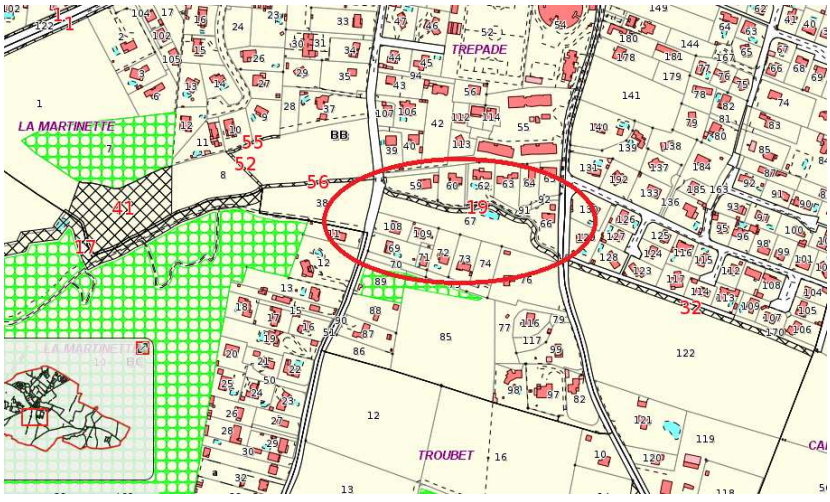

Conseil du 090415 :
Ce terrain a été réservé dans le PLU pour faire partie du réseau des chemins doux.

Q : Comment peut-on travailler sur ce projet en concertation avec les riverains ?
R : La première étape serait de réaliser une ébauche de proposition et de la présenter lors du conseil ouvert à tous.

De nombreuses questions se posent et nécessitent de travailler lors d'une ou de deux réunions consacrées uniquement à ce projet.

Prochaine action : A planifier dans les travaux du Conseil de Quartier.

Conseil du 060615 :
Pas de retour négatif durant le repas partage sur la proposition de réalisation d'un chemin piéton reliant le chemin des Capeliers et le chemin de Las Fious au travers du dépôt d'un revêtement simple pour piétons et cycles et de la mise en œuvre d'un système interdisant l'accès aux automobiles à chaque extrémité.

Thème clôturé

Un lieu de dialogue, d'expression et de réflexion pour les habitants du quartier

Thème : Gestion de poubelle sur le chemin de Cantegraille

Conseil de quartier du 171214

Madame Monique DAVILA nous signale un problème de poubelles au bout du Chemin de CANTEGRAILLE.
Des containers sont laissés régulièrement ouverts et laissés ainsi à la merci de certains

chiens.
Pourquoi existe-t-il des containers collectifs alors que des poubelles individuelles ont été distribuées ?
Depuis que des mesures de sécurisations des containers du début du chemin de Las Fious ont été prises, les effets indésirables ont été fortement réduits (mêmes s'il subsiste encore des difficultés).

Quelle utilité des grosses poubelles en bout de rue (containers) puisque normalement chacun à des poubelles individuelles ?
Par exemple 3 emplacements de grosses poubelles chemin de Cantegraille.

Conseil de quartier du 260215

La problématique a mal été retranscrite lors du dernier conseil.
Le chemin de Cantegraille est équipé de containers poubelles mutualisés pour toutes les habitations.
Le système des poubelles individuelles ne pouvant pas être mis en œuvre car le camion de poubelle ne peut pas faire demi-tour au fond du chemin.
Ces containers sont positionnés proche de la route sur l'herbe et se renversent très facilement avec le vent.
L'aménagement range poubelle actuel ne suffit pas.
Il faudrait rajouter un aménagement protégé pour stocker les containers.
Par ailleurs, il est à signaler que le tri n'est pas respecté. Le premier camion qui passe prend tous les containers.

Q : Que peut-on faire ?
R : L'équipe Municipale va déclencher une démarche auprès des services de la Communauté d'Agglomération du Muretain afin d'identifier ce qui est faisable pour résoudre cette situation.

Conseil de Quartier du 09/04/15

Retour par Yves Lascret :
Le premier Contact infructueux avec la CAM.
La Mairie a rajouté une ressource secrétariat pour les Elus des Conseils de Quartier pour les aider dans les démarches à réaliser.
Une relance est en cours.

Conseil de Quartier du 070515

Proposition de la CAM et Mairie :

- Affecter des bacs individuels à l'ensemble des maisons qui sont situées sur le chemin principal.
- Remplacer les 2 conteneurs 770 litres de l'impasse par 2 conteneurs 340 litres (OM et TRI) qui desserviront les 2 maisons de l'impasse Cantegraille et rentreront dans l'emplacement du fixe conteneur actuel,
- Supprimer les 2 conteneurs qui sont au milieu du chemin,
- Maintenir le point de regroupement (4 OM et 1 TRI) qui dessert le fond de l'impasse car il n'y a à ce jour pas d'aire de retournement. Toutefois pour que cet emplacement soit plus agréable une dalle bétonnée pourrait être aménagée par les services techniques de la commune (la CAM n'exécute pas ces travaux d'aménagement).

Si cela convient, un conseiller de tri passera voir les habitants concernés pour les informer et adapter les volumes des bacs à la composition de chaque foyer et les bacs seront livrés et remplacés au cours de la semaine suivante.

Retour des riverains :

- Oui, pour les nouveaux bacs individuels mais il faut laisser les gros containers à l'entrée (premier croisement)
- Rajouter un ou deux nouveaux bacs commun au deuxième croisement.
- Oui pour la dalle de béton à placer au deuxième croisement, elle sera nécessaire.

Remarque complémentaire à confirmer : M. Maire habitant en fin de la ligne droite (proche du bois) serait prêt à laisser un peu de terrain pour permettre au camion de ramassage de faire demi-tour.

Conseil de Quartier du 250615

La rencontre avec entre les riverains et le conseiller de tri n'a pas encore eu lieu. Yves propose de provoquer une réunion DGS, Urbanisme, Mme Marti (CAM), des riverains du chemin de Cantegraille, et une ou deux personnes du Conseil de Quartier.

Par ailleurs, nous avons pu constater que la règle du demi-tour à l'aide d'un rond-point de 22 mètres n'est pas toujours respectée sur Fonsorbes. Existe-t-il des critères de tolérance ou d'autres solutions acceptées ?
Nous devons préparer un argumentaire pour la rencontre au travers d'exemples de zone sans rond-point de 22 mètres.
Lors du Conseil du 6 juin, M. Maire nous à bien indiqué que la manœuvre (avec recul du camion) devrait être possible avec un petit bout de son terrain.
Pour la prochaine réunion, prendre des exemples d'autres impasses : Las Fious, Roland Garros, En face des Jardins comestibles.

Conseil de quartier du 170915

Nous avons pris des mesures sur trois zones sans rond-point de 22 mètres concernées par des manœuvres de camions poubelles :

- Chemin de Las Fious : 12,5x14m
- Impasse des Pyrénées : 12m de diamètre
- Impasse de Belesta : 18 m de diamètre

Nous pouvons relancer la démarche d'organisation d'une réunion entre la CAM, les riverains et la Mairie.
En complément du dossier, plusieurs nouvelles maisons sont à prévoir prochainement sur le chemin de Cantegraille.

Thème à suivre

Un lieu de dialogue, d'expression et de réflexion pour les habitants du quartier

Thème : Zone piétonne sur la D82 à partir du nouveau rond-point

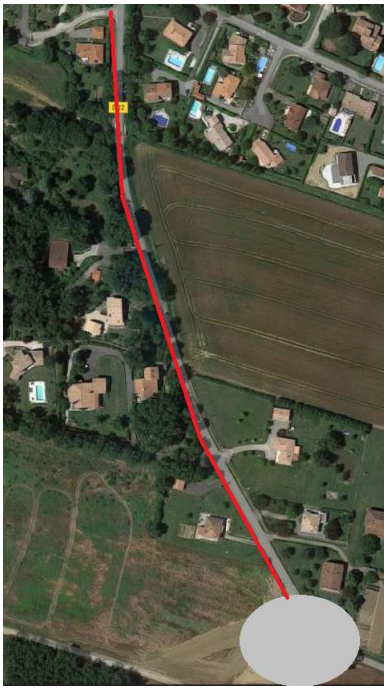

Conseil de Quartier du 09/04/15

Extrait question du 26/02/15 :
Q : Comment remonter vers le centre-ville à pied par le chemin de Capelier (D82), étant donné qu'il n'y a pas de trottoir sur toute une partie du chemin ?
R : L'aménagement piétonnier du chemin de Capelier étant impossible, l'utilisation de ce chemin par les piétons est trop dangereuse.
La solution proposée pour les futurs habitants des treize vents est d'utiliser le chemin piétonnier qui a été mis en œuvre sur le chemin de Las Fious.

Le Conseil de Quartier rappelle que le projet des treize vents va amener une importante population supplémentaire. Pour aller à l'école du Trépadé, les enfants pourront soit utiliser le chemin de Las Fious, soit remonter le chemin de Capelier. Nous ne pourrons contrôler ce choix.
En conséquence, pour des raisons de sécurité, le Conseil de Quartier demande à la Mairie de ré analyser cette problématique.

Conseil de Quartier du 25/06/15
Retour d'Yves Lascret : Dans le cadre de proposition dans le plan pluriannuel d'investissement (PPI), il sera proposé un busage sur le chemin des Capeliers. Toutefois, le budget est plus que serré sans volonté d'augmentation des impôts.

Conseil de Quartier du 17/09/15
Pour la sécurisation des piétons côté des Capeliers, nous souhaiterions savoir si des travaux de busage et de réalisations de trottoirs ont été inscrits dans le Plan Pluriannuel d'Investissement.

Thème à suivre

Un lieu de dialogue, d'expression et de réflexion pour les habitants du quartier

Thème :
Des camions de travaux utilisent le chemin de las Fious pour accéder au chantier des Treize vents et l'impasse des Treize vents pour manœuvrer

Conseil de quartier du 260215

Nous signalons pour la énième fois que les entreprises intervenant sur le chantier des Treize Vents utilisent le chemin de Lasfious pour accéder au chantier malgré l'interdiction de la Mairie.

Par ailleurs, nous avons pu aussi constater que ces mêmes entreprises utilisent l'Impasse de Treize Vents (chemin privée) pour réaliser des manœuvres.

Question : Pouvez-vous demander au Groupe des Chalets d'installer des barrières ou autres solutions pour rendre impossible ces pratiques ?

Remarque : Le groupe des Chalets a déjà su mettre en œuvre des barrières pour protéger l'accès à une zone de déport de matériel.

Conseil du quartier du 090415

Merci au groupe des chalets pour la mise en place d'une délimitation.
Toutefois, la solution mis en place est simpliste (délimitation par un cordon plastique rouge et blanc). Ce dispositif commence déjà à se dégrader. Nous restons vigilants sur les éventuelles dérives.

Comité de Quartier du 250615 – Suite à de nouvelle dérive

Plusieurs échanges ont eu lieu avec l'urbanisme pour montrer des incivilités par des camions au niveau du chemin de Las Fious. La Direction des services techniques à demander de mettre en œuvre une solution. Mais les actions du promoteur restent mineures sans vrai volonté de régler le problème.

Comment peut-on agir autrement ?
La municipalité relance le sujet à la prochaine réunion de chantier et demande également au promoteur de maintenir propre les voiries à proximité.

Comité de Quartier du 170915

Les riverains de Las Fious ont réitéré la demande de clôture du lotissement en bordure de voirie.
Cela peut se matérialiser simplement par une première rangée de parpaing, libre aux futurs acquéreurs de finaliser comme ils l'entendent leur clôture.
Le non-respect de la réglementation a déjà été constaté et signalé à maintes reprises pendant les travaux.
Il n'est pas opportun de laisser ce type de situation aller au conflit avec nos futurs voisins.
Ceci nous semble relève de la responsabilité du lotisseur.

Thème à suivre

Un lieu de dialogue, d’expression et de réflexion pour les habitants du quartier

Thème : Incivilité réalisé pendant les travaux du chantier des Treize vents sur

Eric Bousquet nous a signalé que son bornage de terrain est recouvert par des monticules de terre déplacés par le chantier des Treize Vents.
Ici de la terre est étalée dans leur propriété. Le piquet rouge indique la limite de terrain

Thème à suivre

Un lieu de dialogue, d'expression et de réflexion pour les habitants du quartier

Thème : Bois à réintégrer comme zone protégée

Faisant suite à un sujet portant sur un Bois en zone EBC près de 13 vents qui avait été déclassé lors du dernier PLU (comité de quartier du 17/12/14), Stéphane Gras demande la démarche à suivre pour réintégrer ce bois en zone protégé.

Une mise à jour du PLU est en cours sur 2015. L'objectif de cette mise à jour est de ramener le PLU dans le cadre de la loi Allure. La réintégration des zone boisée en zone protégée ne fait pas partie des sujets traités dans cette mise à jour.

A contrario, une révision du PLU va prochainement débuter pour aboutir en 2017.

Pourquoi ne peut-on pas rajouter aussi cette mise à jour mineure dès 2015 ?

Conseil de Quartier 170915 :

La mise à jour mineure de 2015, ne concerne pas ce type de demande.
Ce type de demande sera traité dans le cadre de la révision du PLU de 2017.
En détail : Il faut soumettre la proposition aux élus pour prendre en compte dans le nouveau PLU l'intégration de la zone EBC (espace boisé classé) ayant été supprimé de la révision précédente (2010) (feuille 000 BB – parcelle 77, 116, 117, 99)

Thème à suivre

Un lieu de dialogue, d'expression et de réflexion pour les habitants du quartier

Thème : Panneau de rétrécissement de chaussée après le rétrécissement sur le chemin de Las Fious

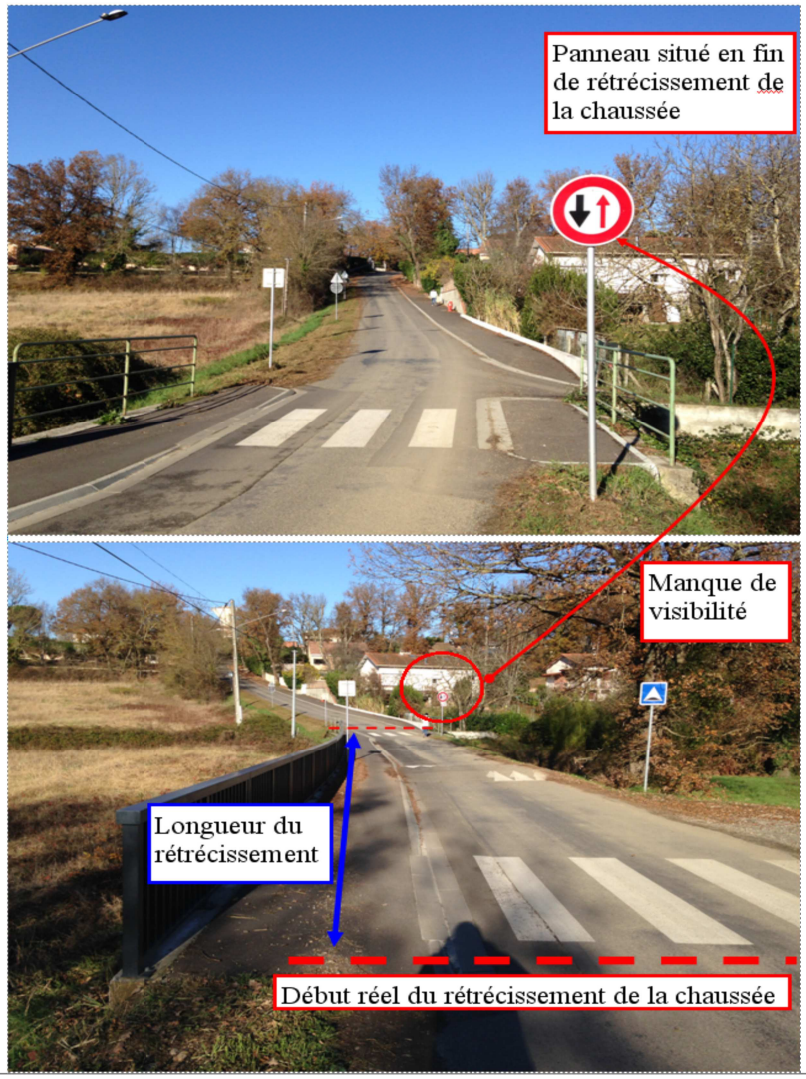

Conseil de Quartier du 170915 :
Par manque de visibilité, le respect de la réglementation du code de la route, n'est pas toujours simple à appliquer au niveau du rétrécissement de la chaussée du pont du ruisseau Riouet.
Les solutions envisagées seraient un marquage au sol ainsi qu'un aménagement différents des panneaux de signalisation, voir une inversion du sens prioritaire.

Thème à suivre

Un lieu de dialogue, d'expression et de réflexion pour les habitants du quartier

Thème : Dérive sur l'usage du chemin déplacement doux du chemin de Las Fious

Comité de Quartier du 17/09/15 :

La piste cyclable du chemin de Las Fious est de plus en plus utilisée par les riverains, jeunes cyclistes, piétons, poussettes.

Des travaux temporaires ou une fête de famille peuvent occasionner une gêne tolérable lorsque quelques voitures stationnent sur la voie publique, mais nous constatons malheureusement une utilisation de la piste cyclable comme stationnement régulier.

Par ailleurs, il est à noter qu'aucune signalisation n'indique que ce trottoir est en fait un chemin à déplacement doux.

Comment présenter cette demande aux principaux intéressés sans que cela nuise à la bonne entente entre voisins ?

- Une meilleure identification par un marquage au sol de la piste cyclable peut aider au respect de cet aménagement public.

- Information en tête à tête.

Un lieu de dialogue, d'expression et de réflexion pour les habitants du quartier

Thème : Aménagement de la jonction entre le lotissement des treize vents et la piste cyclable de Las Fious

Conseil de Quartier du 170915 :

Pour éviter d'aller au-devant de conflits, nous devons nous assurer, qu'aucun véhicule à moteur ne pourra contrevenir à la réglementation en limitant la largeur de la piste cyclable à 1,5 mètre et en réalisant un aménagement de type barrière sélectives ou chicane fixe tel que l'on peut le voir déjà ailleurs dans la commune. (Images 1,2 et 3) ou plus élaboré (image 4)

Cette largeur de piste cyclable à 1,5m doit donc être respectée lors de la réalisation de cette future voie publique.

Exemple de signalisation explicite,

Exemple de barrière sélective

Rotation d'un carré de 120 x 120 cm

Thème à suivre

Un lieu de concertation sur les projets municipaux

Dans le cadre de la préparation à la révision du PLU,

nous allons prochainement participer aux réflexions concernant le quartier de La Martinette.

Thème à suivre

Questions diverses avant ouverture d’un thème :

Bidot	Est-il possible de relier le City Stade de Bidot au chemin piétonnier qui passe à proximité.
Tennis en salle	L’arrêt des cours est à 22h30. L’arrêt de la lumière elle est à 22h27. Est-il possible de retarder l’heure d’arrêt de la lumière ?
Travaux Porte du Gers	Pourrions-nous avoir un document synthétisant les grandes étapes de mise en œuvre ? Pourrions-nous avoir des éléments sur le rond-point Porte du Gers et sur la zone artisanale en face ?

Prochaine date

Prochaine réunion : En attente d'un rendez-vous préalable avec le service de l'urbanisme.